

Séance du conseil municipal du 21 janvier 2021

COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt et un, le vingt-et-un janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Athée, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale sous la présidence de Madame le Maire, Nadine MARTIN-FERRE.

Présents : GIRAUD Marc, CHAMPION Kalyne, DESMONTILS Olivier, GAUTHIER Clarisse, JULLIOT Alexandre, PIAU Valérie, PESCHE Nicole

Absents excusés : PAILLARD Alain, LAMY Anthony

Secrétaire de séance : GAUTHIER Clarisse

➤ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020

Madame le Maire demande si des observations sont à apporter au compte rendu de la séance du 10 décembre 2020. Suite à une réponse négative, le procès-verbal a été adopté à l'unanimité des membres présents.

➤ DEL20210121-01 : LOCATIONS DE SALLES – REMBOURSEMENT DES ARRHES

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, plusieurs locations de salles ont été annulées au cours de l'année 2020. Pour procéder au remboursement des arrhes versées, le conseil municipal a dû délibérer au cas par cas.

Madame le Maire propose que le conseil municipal l'autorise à :

- Procéder au remboursement des arrhes versées pour les locations annulées en 2020,
- Procéder au remboursement des arrhes des éventuelles annulations des contrats signés à compter du 1^{er} janvier 2021.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à procéder au remboursement des arrhes versées suite aux annulations des réservations de salles en 2020,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à rembourser les arrhes versées suite à des annulations de réservations de salles à compter du 1^{er} janvier 2021 sans qu'il soit nécessaire de consulter le conseil municipal au préalable.

➤ DEL20210121-02 : TRAVAUX VESTIAIRES DE FOOT : ISOLATON ET VMC – VALIDATION DES DEVIS

Dans le cadre des travaux d'isolation et d'installation d'une VMC pour les vestiaires du foot, les devis suivants ont été réceptionnés :

- Travaux d'isolation :
 - Entreprise : PELLUAU SARL,
 - Montant du devis : 5 525,40 € HT (6 630,48 € TTC).
- Installation d'une VMC :
 - Entreprise : PERRINEL,
 - Montant du devis : 2 303,01 € HT (2 763,61 € TTC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- **De RETENIR** le devis de l'entreprise PELLUAU SARL pour les travaux d'isolation d'un montant de 5 525,40 € HT (6 630,48 € TTC),
- **De RETENIR** le devis de l'entreprise PERRINEL pour l'installation d'une VMC d'un montant de 2 303,01 € HT (2 763,61 € TTC),
- **D'AUTORISER** Madame le maire à signer ces devis et les communiquer à la Communauté de Communes du Pays de Craon afin d'obtenir une aide financière dans le cadre de l'appel à projets pour les travaux de rénovation énergétique dans les équipements sportifs.

➤ **DEL20210121-03 : SUBVENTIONS 2021**

Le conseil municipal, après délibération,

- Décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2021 :

Associations	Voté
Anciens AFN Athée	110,00 €
Comité de jumelage CRAON / BUCHENBERG	40,00 €
Comité de jumelage CRAON / ISZKASZENTGYORGY	40,00 €
Comité de jumelage CRAON / OKEHAMPTON	40,00 €
Comité des Fêtes d'Athée	325,00 €
Familles rurales Athée - La Chapelle-Craonnaise	300,00 €
Les Nociers d'Athée	110,00 €
Maison Familiale de l'Hippodrome	70,00 €
Union Départementale des Associations Familiales de la Mayenne	100,00 €
Union Sportive d'Athée	450,00 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	70,00 €
Groupeement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON)	250,00 €
Total	1 905,00 €

QUESTIONS DIVERSES

- **Sécurité du plancher de l'église** : Dates proposées : matinée du 24 avril ou du 17 avril 2021. Une visite sera réalisée auparavant afin d'apprécier l'étendue des travaux.
- **Course cycliste « Circuit du Pays de Craon » le dimanche 28 mars 2021 – Recherche de bénévoles pour assurer la sécurité des carrefours Chemin « Les Dumetières »** :
Sont disponibles pour assurer la sécurité des carrefours : Kalyne CHAMPION, Alexandre JULLIOT, Valérie PIAU, Nadine MARTIN-FERRE.

Alain PAILLARD et Anthony LAMY seront également sollicités afin de savoir s'ils souhaitent participer à la sécurité de cette manifestation.

Un mail de rappel sera envoyé aux personnes disponibles une semaine avant la course.

- **Plaques du monument aux morts – Demande de devis :**
Lors de sa visite, Monsieur CHEVROLLIER a conseillé de se rapprocher de l'Office Nationale des Anciens Combattants et victimes de guerre (ONAC) afin de savoir si une aide financière pouvait être attribuée à la mairie pour la restauration des plaques du monument aux morts. Suite au retour positif de l'ONAC, un dossier a été remis à la mairie pour une demande de subvention. Il conviendra également de solliciter les anciens combattants d'AFN afin de savoir s'ils peuvent également apporter un soutien financier.

Par ailleurs, à ce jour, le devis de l'entreprise MELLANGER n'a toujours pas été reçu.

- **Démission de Damien DOBAIRE à la présidence du GDON :**
Par courrier en date du 2 janvier 2021, Monsieur DOBAIRE Damien a informé Madame le Maire de sa démission de la place de président du GDON d'Athée.
- **Modification du contrat copie et abonnement location – TOUILLER Organisation**
Madame le Maire informe les membres du conseil de la validation de la proposition de TOUILLER Organisation modifiant le contrat copie et l'abonnement de location passant ainsi de 3 031,41 € HT par an à 2 315,86 € HT par an.
- **Avancement du projet d'achat du Chemin des Dumetières :**
Madame le Maire a contacté Mme POTTIER du cabinet de Maître AUBIN de Craon pour cet achat.
- **Plantations au Lotissement de la Croix Richard :**
Madame le maire informe les conseillers que l'entreprise est intervenue pour procéder aux plantations.
- **US Athée :**
Demande pour utiliser la cuisine de la salle de l'Oudon afin de préparer des plats à emporter le 13 mars 2021.
- **Repas des aînés :**
Il pourrait être envisagé de commander des plats à emporter auprès du restaurant d'Athée.
- **Date à retenir :** Prochaine réunion du conseil municipal le 11 février 2021 à 20h. Cédric MAHIER interviendra pour une présentation de l'association le « Nulle Part Ailleurs ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.